



RÉUNION ORDINAIRE

**LE 22 MARS 2023
À 18 h**

**Salle 234
8627 91 rue, Edmonton**

ORDRE DU JOUR

Moment de recueillement individuel et silencieux

1. Ouverture de la réunion et appel nominal
 2. Reconnaissance des territoires autochtones
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Déclaration de conflits d'intérêts
 5. Délégations du public
 6. Adoption de procès-verbaux
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2023
- Questions découlant des procès-verbaux
8. Étude des politiques
 - 8.1 Mise à jour budgétaire – Politique 3.2 – Situation et activités financières



9. Questions à l'étude du Conseil élu catholique
 - 9.1 Communication et appui
 - 9.1.1 ACSTA
 - 9.1.2 Comité de l'Archevêque Smith et les présidences des conseils scolaires catholiques du diocèse d'Edmonton
 - 9.1.3 Correspondance

9.2 Agenda automatique

10. Rapports des comités

- 10.1 Rapport du comité ad hoc - Nom des écoles catholiques
- 10.2 Comité des ressources humaines
- 10.3 Comité des finances et comité de vérification
- 10.4 Comité de gouvernance et des politiques

11. Rapports de surveillance

- 11.1 Politique 3.1 – Planification financière et budgétisation

12. Communications et appui

- 12.1 Rapport de la présidence
- 12.2 Rapport de ASBA
- 12.3 Rapport de FCSFA
- 12.4 Rapport des conseils d'écoles
- 12.5 Rapport de TEBA
- 12.6 Rapport du Caucus rural
- 12.7 Rapport des conseillers
- 12.8 Rapport du directeur général
- 12.9 Rapport sur les projets en cours
- 12.10 Correspondance

13. Agenda automatique

14. Levée de l'assemblée